

# Gestion du Bien-être animal en élevage de poulets de chair - CPIEPC

## OBJECTIFS

Acquérir le certificat professionnel individuel d'éleveur de poulets de chair (CPIEPC) relatif aux dispositions de l'arrêté du 28 juin 2010 établissant les normes minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande.

## PROGRAMME

- **Définition du Bien-être**
  - Genèse et historique de la problématique
  - Les différents aspects du bien-être : les cinq libertés
  - Les facteurs responsables du mal-être
- **Aspect réglementaire du Bien-être animal**
  - Evolution de la demande sociétale et évolution de la réglementation
  - Sanctions encourues
  - Connaissances de l'animal
- **Importance de la prise en compte du Bien-être animal**
  - Conséquences et incidences économiques des mortalités en élevage, des saisies et critères post-mortem d'évaluation à l'abattoir du bien-être animal à l'élevage
- **Le Bien-être animal en élevage : présentation des conditions à respecter pour garantir les 5 libertés, ainsi que des indicateurs et des mesures correctives en relation avec la directive 2007/43/CE.**
  - Les conditions d'élevage
  - Les inspections d'élevage, soins et mise à mort d'urgence
  - Les manipulations, ramassage et transport
  - Les mesures de biosécurité (notion de prophylaxie sanitaire et de barrières sanitaires)
  - La tenue de registres et la documentation prévue par la Directive.
- **Conclusion**
  - Synthèse rapide des exigences de la Directive pour accéder aux différents seuils de densité prévus par la Directive (39 – 42 kg/m<sup>2</sup>)

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Support(s) de formation
- Approche théorique (diaporamas, échanges)
- Approche pratique (discussion sur les situations et problèmes terrain rencontrés)
- Synthèse en fin de formation : bilan et discussion

# Gestion du Bien-être animal en élevage de poulets de chair - CPIEPC

## PUBLIC

Aviculteurs, référents Bien-être animal

## MODALITES DE PARTICIPATION

**FRAIS PÉDAGOGIQUES**  
**250 € HT soit 300 € TTC (par personne)**

€

**FRAIS DE REPAS**  
**11,82 € HT / 13 € TTC (par jour / par personne)**

**1 jour (7 heures)**

AVIPOLE FORMATION, Ploufragan (22)



Entre 5 et 15 participants

NB : Avipôle se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint au minimum 10 jours ouvrés avant le début de la formation

**PRÉREQUIS**  
 Maîtrise de la langue française

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**  
 Evaluation écrite sous forme de QCM

**MODALITÉS D'ACCÈS**  
 Bulletin d'inscription / devis

**DOCUMENT REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION**  
 Attestation de fin de formation

**DÉLAIS D'ACCÈS**  
 De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé

**TAUX DE SATISFACTION**  
 92 % (chiffres 2024)

**TAUX DE RÉUSSITE**  
 100 % (chiffres 2024)

